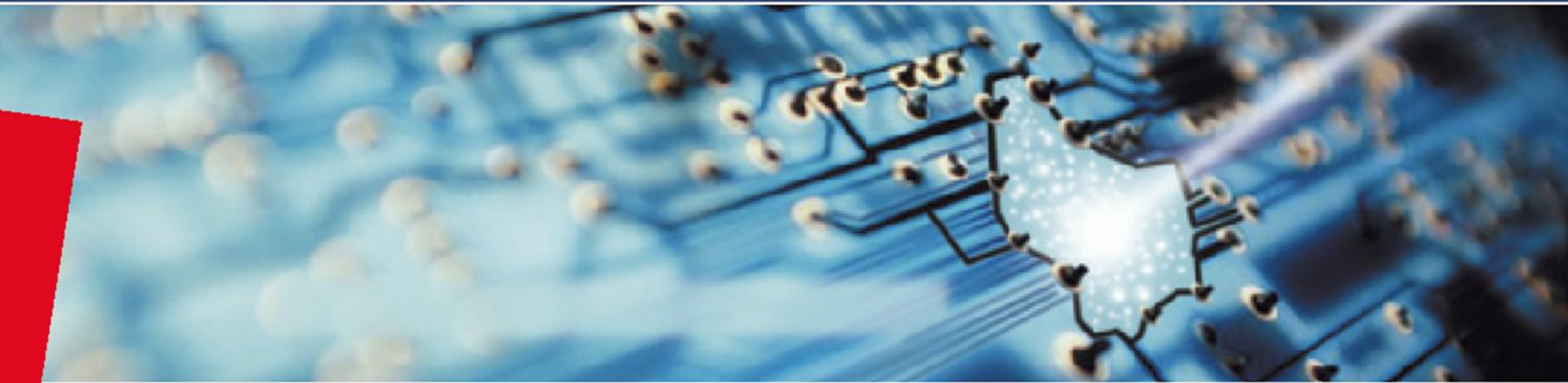




MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Grand-Duché de
luxembourg.

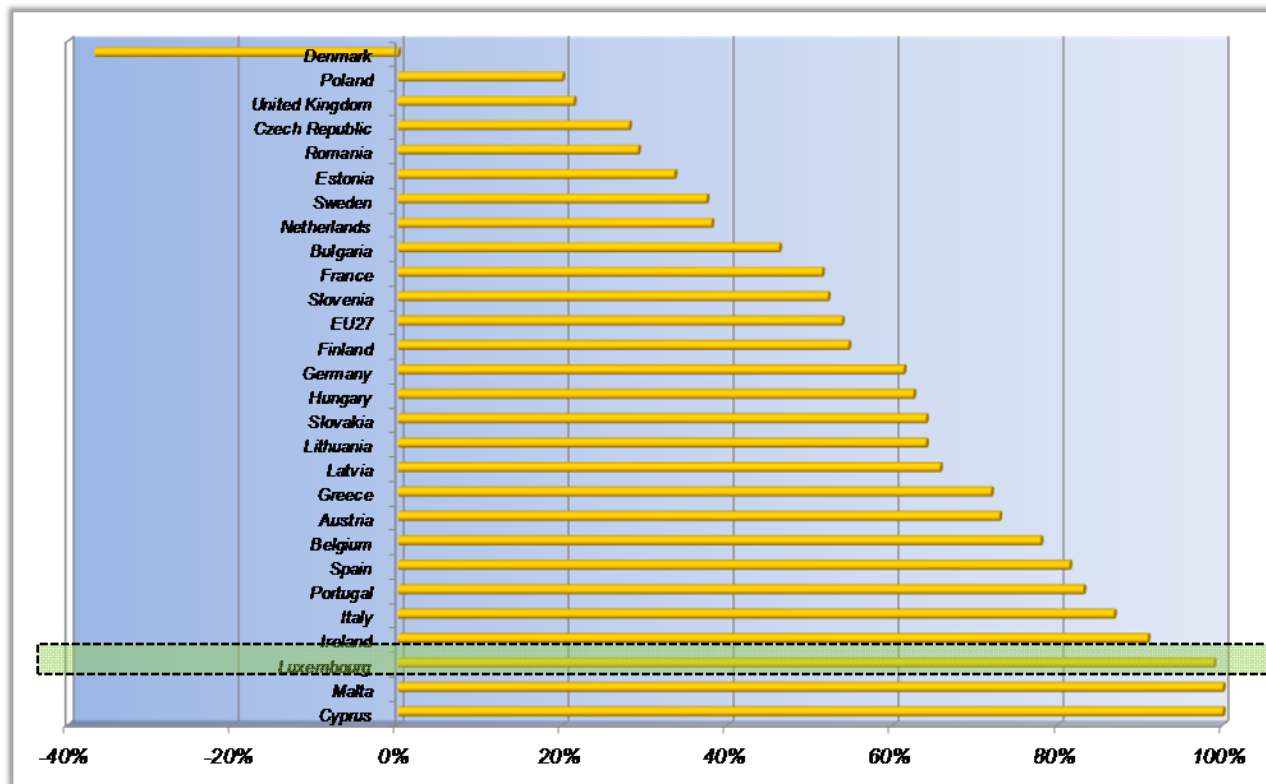


Politique en matière de dépôts pétroliers au Luxembourg

Luxembourg, le 18 mars 2011

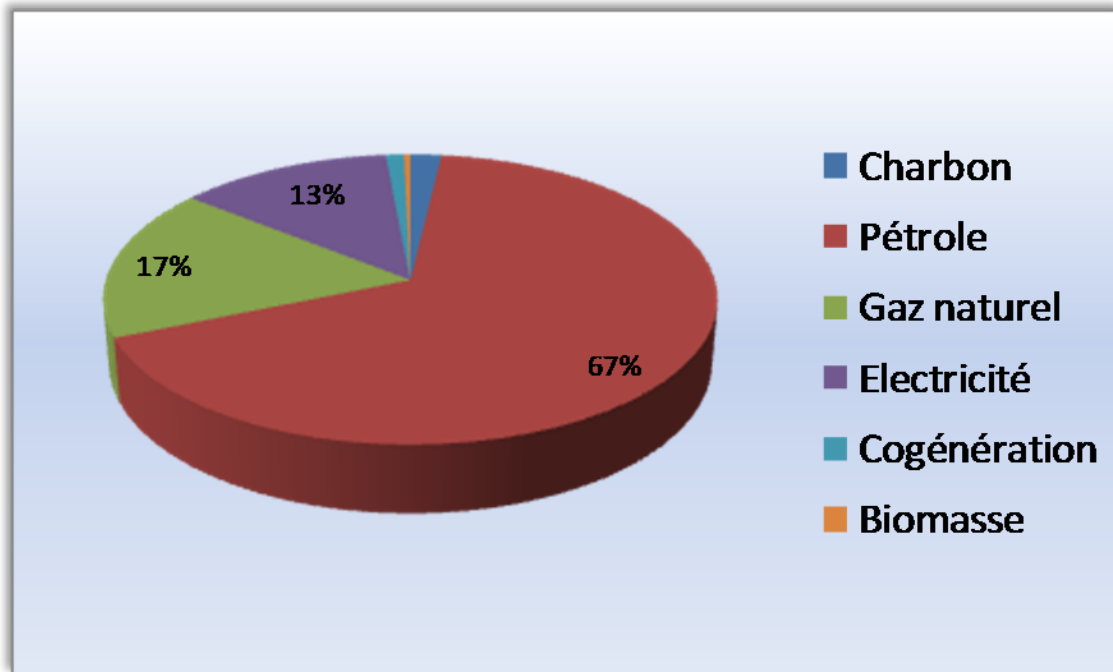


La dépendance énergétique en Europe en 2008





Consommation finale d'énergie par vecteur en 2008 à Luxembourg





Obligations internationales en matière de stockage de produits pétroliers

- Signature de l'Accord sur un programme international de l'énergie (1974) avec comme conséquence l'adhésion du Luxembourg à l'Agence Internationale de l'Energie (AIE)
 - Obligation de stockage de 90 jours, excluant le stock opérationnel
 - Règles à respecter pour une mise sur le marché de produits pétroliers dans le cadre d'une crise internationale constatée par l'AIE
- Directives européennes 2006/67/CE et 2009/119/CE
 - Obligation de stockage de 90 jours de la consommation nationale annuelle, excluant le stock opérationnel

= > Obligation de maintien de 90 jours de stock stratégique



Transposition de l'obligation de stockage au Luxembourg

- Règlement grand-ducal du 31 octobre 1973 relatif aux obligations de stockage de produits pétroliers
 - 90 jours de stock stratégique
 - Dont une partie sur territoire national 45 jours (essences, ...) et 55 jours (diesel, ...)
- Capacités nécessaires pour 90 jours: 835.000m³
- Capacités nécessaires pour 45/55 jours: 495.000m³
- Capacités existantes au Luxembourg: 196.000m³
 - Doit couvrir les stocks stratégiques et opérationnels
- Résumé de la situation actuelle:
 - Moins de 15 jours de capacités de stockage sur territoire national
 - Mais respect de l'obligation internationale, notamment par le recours à des capacités de stockage situées à l'étranger



Evolution des capacités de stockage

- Entre 1995 et 2010 une réduction constante des capacités de stockage est à constater
 - Les autorisations pour la plupart des dépôts pétroliers tels que Bertrange, Cessange, Leudelange et Findel arrivent à échéance entre 2012-2019
- => Conséquences possibles à l'horizon 2020:
- Risque de disparition de la majorité des dépôts existant actuellement sur territoire national
 - La capacité de stockage en 2020 pourrait se voir réduite à environ 70.000 m³
 - Difficulté d'assurer la sécurité d'approvisionnement nationale



Exemple de situation critique: Décembre 2010

- Situation barge:
 - Plusieurs inondations sur la Moselle: navigation fluviale restreinte
 - Ecluse à Liège (Monsin) fermée pendant 8 jours
- Situation route:
 - Certains tronçons des autoroutes belges fermées à plusieurs reprises à la circulation
 - A cause des perturbations, rotation/vitesse réduite des camions-citernes
- Situation rail:
 - Grève en Belgique
 - Problèmes techniques sur le tronçon Namur-Luxembourg à cause des conditions hivernales

=> Situation d'approvisionnement critique pour les clients nationaux



L'avant-projet de Plan sectoriel « zone d'activités économiques »

Afin de sécuriser l'approvisionnement en produits pétroliers du Luxembourg, il faut impérativement:

- Pérénniser les sites de stockage existants
 - Mertert
 - Luxembourg-Findel
- Désigner de nouveaux sites ou agrandir les sites actuels
 - Extension Mertert
 - Bascharage-Héierchen
 - Luxembourg-Ouest
- Maintenir en activité les dépôts pétroliers de Dippach, Leudelange, Cessange et Bertrange jusqu'à ce que de nouveaux dépôts avec des capacités suffisantes soient disponibles sur le territoire national



Critères de sélection des sites retenus

- Bonne connexion aux circuits d'approvisionnement (voie navale ou voie ferroviaire)
- Bonne connexion au réseau routier
- Proximité du consommateur final
- Impacts possibles en matière de sécurité et de protection de l'environnement
- Taille appropriée afin de permettre une mise en oeuvre économique et une gestion rationnelle



Sélection des sites retenus

- Nécessité absolue de garantir l'importation des produits pétroliers par train
- Objectif:
 - Éviter de faire passer des trains chargés d'hydrocarbures par la gare de Luxembourg
 - Minimiser les déplacements de trains chargés d'hydrocarbures sur le territoire national
- Ligne ferroviaire Rodange-Luxembourg = principale ligne de fret à partir de la Belgique
- **Bascharage-Héierchen** = 1^{er} et seul site dans la région du sud se prêtant au stockage de produits pétroliers
- **Luxembourg-Ouest** = 2^{ème} site possible de grande envergure le long de la ligne ferroviaire et à proximité de la ville de Luxembourg (consommation finale)



Site Bascharage-Héierchen – périmètre global du site





Site Bascharage-Héierchen

- Capacité prévue: 90.000m³
- Approvisionnement de la région sud
- Terrain prévu depuis la fin des années 80 pour l'implantation d'activités SEVESO (stockage gaz liquéfié pour Guardian)
- Situé à l'intersection de la ligne Rodange-Luxembourg avec la ligne ferroviaire vers la WSA de Sanem
- La construction du contournement de Bascharage est indispensable

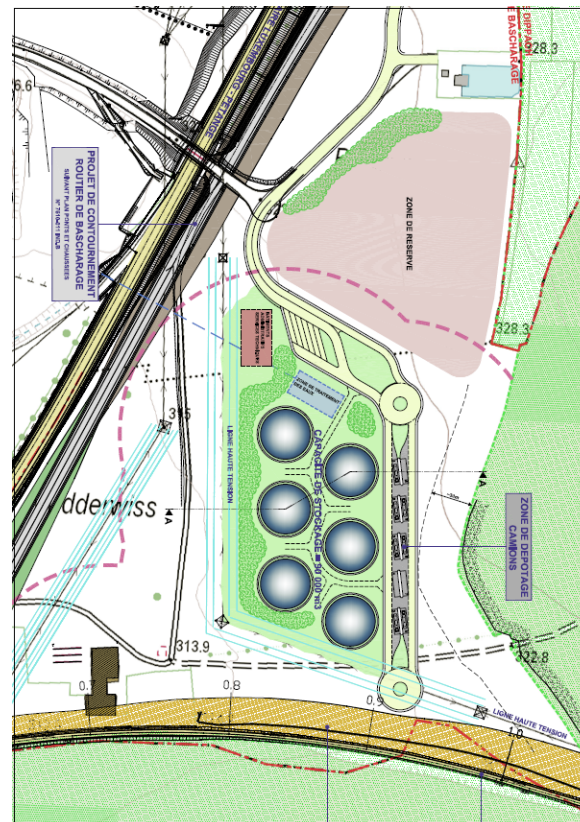


Site Bascharage-Héierchen – Situation actuelle



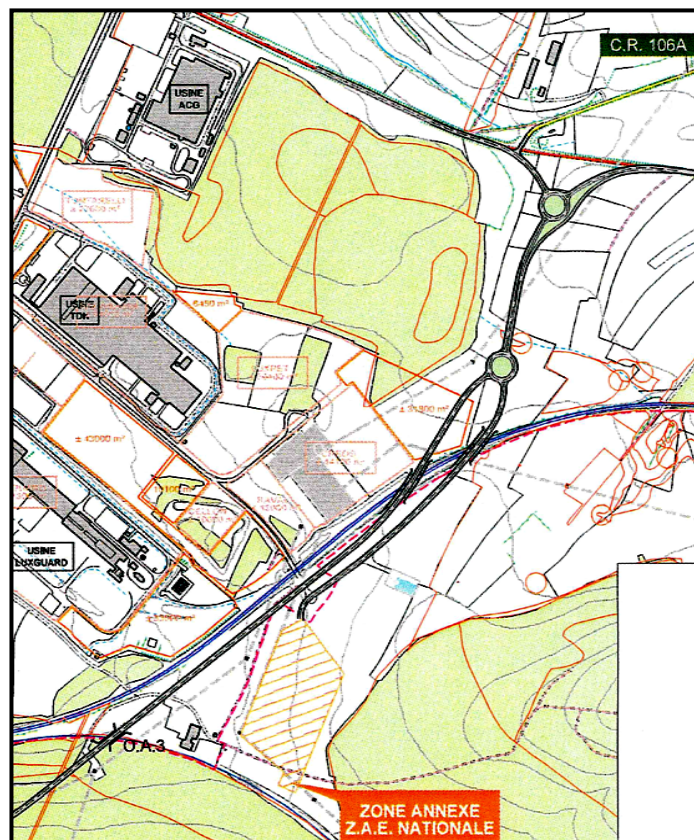


Site Bascharage-Héierchen – Aménagement possible du dépôt





Site Bascharage-Héierchen – Accès routier possible du site





Site Luxembourg-Ouest – vue générale



- Zone A: zone de transbordement et de stockage pour produits pétroliers
- Zone B: destinée aux éco-technologies
- Zone C: installations annexes (réservoirs d'eau,...)
- Zone D:
 - Partie Nord et Est: stockage pétrolier ou éco-technologies
 - Partie Sud et Ouest: Zones vertes de protection



Site Luxembourg-Ouest

- Capacité prévue sur zone A: 300.000 m³
- Approvisionnement de la région centre-sud
- Situé majoritairement sur le terrain de la VdL et zone D partiellement sur celui de la commune de Leudelange
- Situé à l'intersection des axes routiers A6/A4
- Raccordement direct possible sur la ligne ferroviaire Rodange-Luxembourg
- Distance de sécurité suffisante par rapport aux habitations (+/-1km)
- Le raccordement au réseau autoroutier se fera par le boulevard de Merl



Site Luxembourg-Ouest: Intégration des aspects visuels

- Vue de la zone A à partir de la rue des Celtes
- Distance + /- 500m



aujourd'hui



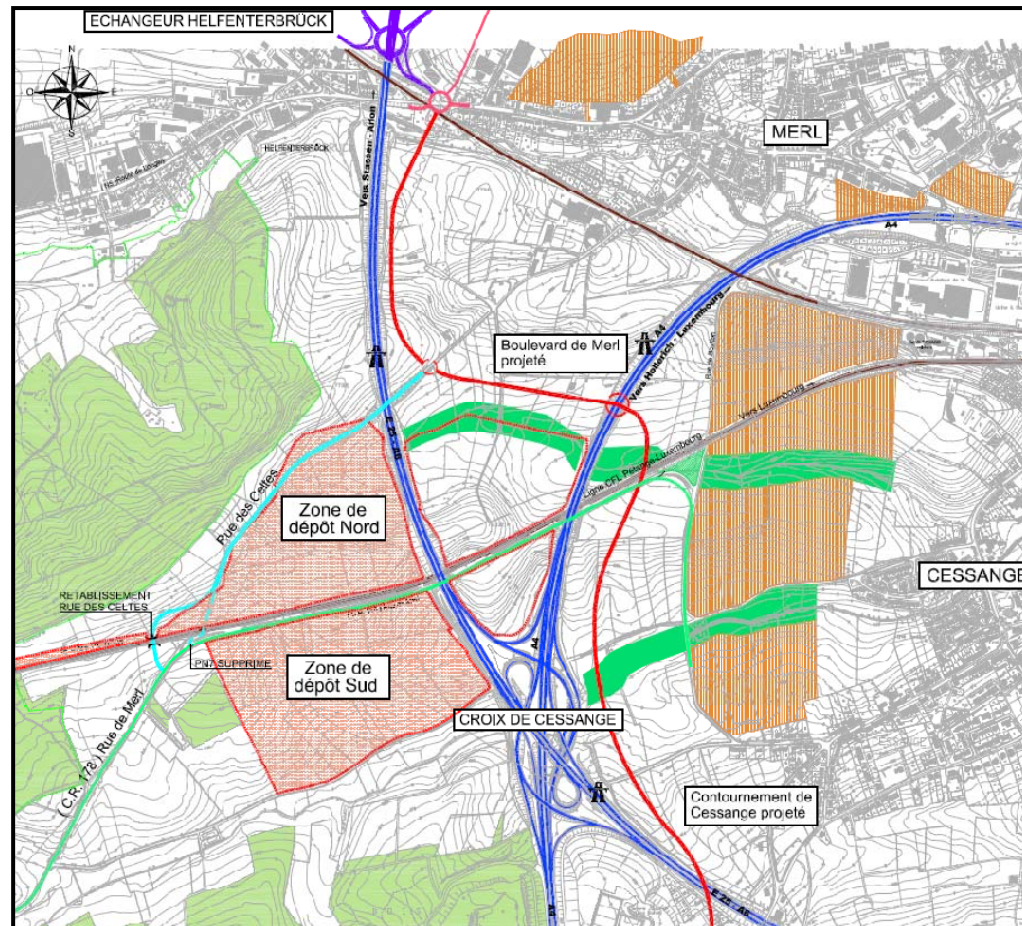
avec futur dépôt

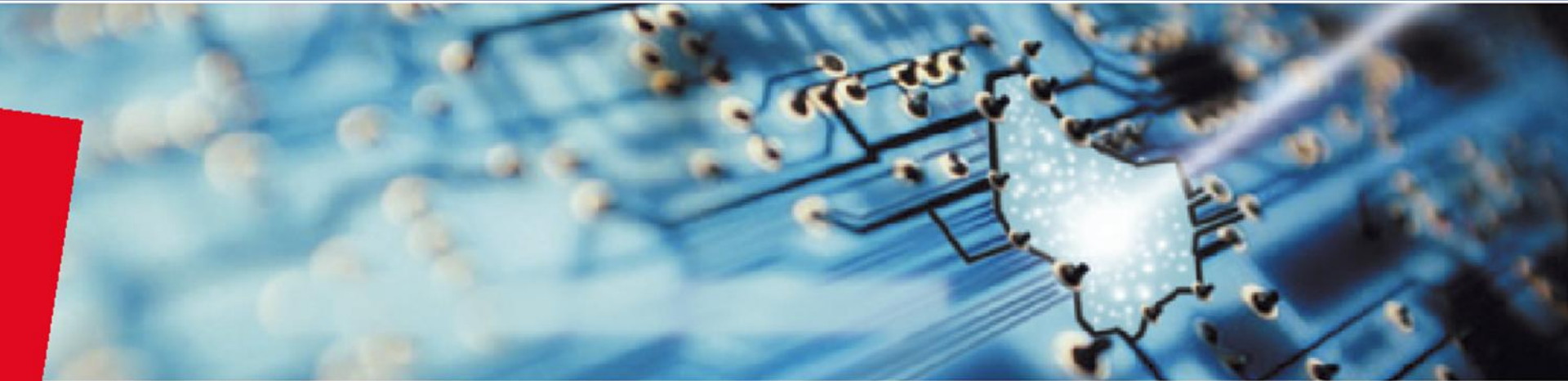


avec futur dépôt et mesures d'intégration dans la nature



Site Luxembourg-Ouest : Accès routier possible du site





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR